

utbe.box

**DEUX MODES D'ACCÈS**  
pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.

Offre promotionnelle du 16 Novembre 2013 au 16 Février 2014

ACCÈS PAR INTERNET

ACCÈS PAR TÉLÉPHONE

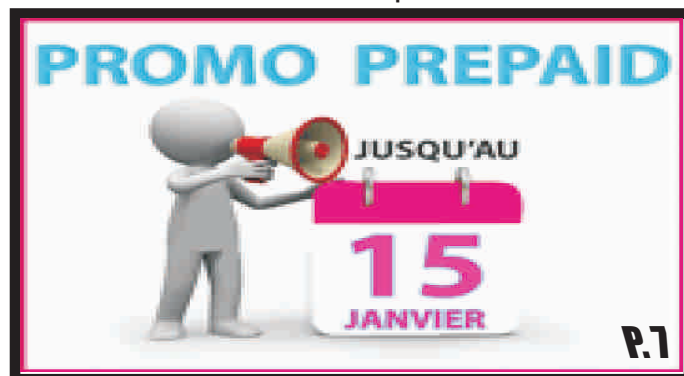
N° 375 du 27 novembre 2013 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités



## Rapport du CST sur l'incendie des marchés de Kara et de Lomé APRÈS LE DG DE LA SALT, MR KPATCHA BASSAYI RÉAGIT



**« Je tiens à démentir de façon formelle mon implication dans une quelconque préparation et / ou exécution des incendies des marchés de Kara et de Lomé »**

P.3

Grève de l'USET des 28 et 29 novembre prochain

**LES ÉCOLES PRIVÉES  
POURRAIENT NE PAS  
SUIVRE LE  
MOUVEMENT**

P.5



M. Ferdinand,  
porte-parole de l'USET

**Affaire Eglise du Christianisme céleste  
POURQUOI LES ARGUMENTS DE  
PAUL ADÉTOLA BELLO NE  
TIENNENT PAS**

P.4



Paul Adétola Bello

1963

2013



COMPAGNIE ENERGIE  
ELECTRIQUE DU TOGO

50 ans

50 ans ça se fête en grande pompe...

Mais à la CEET, nous avons préféré vous maintenir tous éclairés.  
Dans le futur, nous éclairerons tous les togolais citadins comme  
ruraux; plus rien ne ressemblera à aujourd'hui.

Avec la CEET, réinventons la politique énergétique du Togo  
pour assurer la prospérité de notre économie et améliorer  
les conditions de vie de notre population.

*Ensemble, économisons notre énergie.*



# Rapport du CST sur l'incendie des marchés de Kara et de Lomé APRÈS LE DG DE LA SALT, MR KPATCHA BASSAYI RÉAGIT

## « Je tiens à démentir de façon formelle mon implication dans une quelconque préparation et / ou exécution des incendies des marchés de Kara et de Lomé »

Jamais aucun événement aussi sinistre, soit-il, n'a soulevé autant d'émois que cette affaire d'incendies des marchés de Kara et Lomé en janvier 2013. Des pleurs et supplications des victimes jusqu'à la recherche des coupables et autres solutions pour soulager les peines et rebâtir l'économie nationale, beaucoup de soubresauts ont été vécus. D'une part, c'est la justice togolaise qui a mené des enquêtes commanditées par le gouvernement. Une enquête qui a abouti à des arrestations et inculpations dont la plupart des inculpés sont les membres du "Collectif Sauvons le Togo" (CST, opposition). Des mois plus tard, précisément le 11 novembre 2013, coup de théâtre ! Le CST riposte par un « rapport » accusant de bout en blanc le régime au pouvoir en publiant des noms des personnalités proches du président de la République comme « principaux instigateurs » des incendies « criminels » qu'a connu l'histoire du Togo.

### Un rapport fallacieux dont les présumés auteurs ne s'y retrouvent pas

Le rapport intitulé : « Rapport de l'enquête sur l'incendie criminel des marchés du Togo dans les nuits des 10 au 11 janvier 2013 à Kara et 11 au 12 janvier 2013 à Lomé » est jugé, selon plusieurs observateurs de la scène politique togolaise de « rapport fallacieux ». C'est le moins que l'on puisse dire. D'autres vont plus loin en parlant de « honte » de la classe politique de l'opposition à la lecture d'un tel « rapport ».

Les principales raisons qui font douter de la crédibilité du rapport du CST sont de plusieurs ordres. La plus flagrante est le déni des co-auteurs ou présumés co-auteurs des enquêtes et des résultats de ce « rapport ». La r o c a m b o l e s q u e publication de ce « rapport



Le Grand Marché de Lomé en plain feu (photo d'archives)

» a mis en mal les membres d'un même camp, allant jusqu'à diviser le CST qui n'était pas en bon point depuis la dernière élection législative de juillet 2013. Après la publication de fameux vrai faux rapport, c'est le président de OBUTS, monsieur Agboyomé Kodjo qui a été le premier à lever le doigt pour contester la participation de son parti politique au rapport et surtout s'insurger contre le Coordonnateur du CST, Me Zeus Ajavon.

Dans une lettre rendue publique le 15 novembre 2013, soit quatre jours après la publication du rapport du CST, monsieur Agboyomé Kodjo a fustigé le rapport dont il ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. « Le Bureau Politique de OBUTS constate non sans étonnement que notre formation politique n'a été nullement associée ni à la résolution du Collectif Sauvons le Togo, tendant à entreprendre des investigations sur la cabale politico-judiciaire dont les leaders de notre Mouvement citoyen sont victimes. Elle n'a été non plus associée à aucune des étapes relatives à la collecte des informations ayant conduit à la production du rapport et à sa publication ». Pire encore, le président de OBUTS précise que « c'est à cinq minutes avant l'ouverture de la

conférence de presse que les émissaires de la formation politique OBUTS ont été informés du contenu du rapport rendu public ».

Après monsieur Agboyomé Kodjo, d'autres prétendus co-auteurs, notamment le président du parti ADDI, le professeur Aimé Gogué et d'autres encore, ne se reconnaissent pas dans ce rapport. C'est pitoyable pour les responsables des partis politiques, qui aspirent gouverner le pays, se donnent à ces genres de spectacles de manière piteuse.

### Un rapport de mensonges accablants

Des noms, pas des moindres, ont été cités comme instigateurs des incendies dont ont été victimes les deux grands marchés du Togo. Sur quels arguments ou motifs les accusations ont-elles été fondées ? Rien. Voilà ce qui rend le caractère improbable, ce rapport de mensonge et d'injures. Après le fait que plusieurs membres du CST ne reconnaissent point la crédibilité du rapport, une autre raison lui confère tout le discrédit et rend coupables ces auteurs. C'est le manque d'arguments et surtout de preuves tangibles pour prouver que les présumés accusés sont de vrais auteurs des incendies. Mais il y a pire. C'est que les auteurs très abrutis du

rapport mensonger ont pointé le nez là où il ne fallait pas. L'on se demande quelle mouche a bien piqué Zeus Ajavon et ses compagnons pour indexer, sans aucune preuve, les personnalités comme Ingrid AWADE, Mohamed TITIKPINA, Félix KADANGA, Yotroféi MASSINA et autre Raoul BASSAYI pour ne citer que celles-là.

Après de telles accusations, qui pourra prévoir l'issue de cette affaire d'incendie au Togo ?

Pour certains, seule la Justice devra se saisir de ce rapport pour faire toute la lumière sur le sujet. Mais avant que la justice ne se prononce, quelle sera la réaction des personnes citées par le CST ? Pour d'autres, les membres du CST "jouent avec le feu". Car, en effet ces accusations sans fondement, peuvent avoir des conséquences politiques et judiciaires très graves. Qui pourra en mesurer l'ampleur ? Il suffit que les personnes accusées dans ce rapport veuillent porter plainte pour accusations graves, faux et usages de faux, l'on ne paierait pas cher la peau des membres du CST. Ces mécréants ont-ils pensé à cela avant de publier leur « rapport » ?

Avant que notre rédaction ne finisse ses investigations, les personnalités se

prononcent, soit par menace ou par simple silence. C'est d'ailleurs, ce que madame Ingrid AWADE a préféré répondre à ceux qui n'ont rien à faire pour le pays. Mais le DG de la SALT, monsieur Kogoè AKRIMA a déclaré qu'il portera plainte contre les accusateurs et il l'a d'ailleurs fait.

En effet, Jean-Pierre Fabre et sa bande sont des chômeurs endurcis qui ne font rien pour le développement du pays. Car, leur incompétence intellectuelle et leur incapacité à gérer les affaires du pays ont été constatées et mises au grand jour.

### Raoul Bassayi, un accusé innocent ?

Parmi les personnalités accusées de pyromanes par le CST dans son rapport, il y a le Directeur Général de CENTRO, monsieur Raoul Kpatcha Bassayi, un homme intègre et soucieux de la construction du pays. Comme d'autres accusés, monsieur Bassayi est très proche de madame Ingrid et donc proche du chef de l'Etat. Selon nos enquêtes, c'est ce qui justifie le fait que ce Directeur, grand bâtisseur soit cité dans le fameux rapport. Voilà la troisième raisons qui dénigre à suffisance le rapport du CST. C'est une preuve que les membres du CST manquent d'éducation civique et ne peuvent rien apporter de concret au pays. Or, pour ceux qui connaissent le Directeur du CENTRO, ils peuvent témoigner que c'est un homme qui est soucieux de l'avenir du Togo et lutte aux côtés des autorités togolaises pour endiguer le chômage. Et c'est cet homme, un véritable bâtisseur de la Cité que les éternels marcheurs de samedi ont cité dans leur rapport. D'ailleurs, Monsieur Bassayi n'a pas tardé à réagir à ce soit disant

(Suite à la page 4)



## Rapport du CST sur l'incendie des marchés de Kara et de Lomé APRÈS LE DG DE LA SALT, MR KPATCHA BASSAYI RÉAGIT

rapport du CST. Dans une mise au point, il a laissé entendre que les accusations dont il fait l'objet dans ce soi-disant rapport sont graves et dénuées de tout fondement. Pour lui, « Elles n'apportent d'ailleurs aucune preuve ». il a tenu à démentir de façon formelle son implication dans une quelconque préparation et / ou exécution des incendies des marchés de Kara et de Lomé. « Je voudrais en toute humilité joindre ma voix à celles de nombreuses personnes, pour

*apporter ma compassion et ma solidarité aux commerçantes et commerçants des marchés de Kara et de Lomé qui ont vu leurs marchandises emportées par les flammes de ces incendies criminels. Seul l'éternel Dieu saura les calmer dans cette épreuve difficile. Quant au CST et à ses responsables auteurs du soi-disant rapport, nous pensons que ce n'est pas la peine de procéder à une fuite en avant. Car, comme le dit un adage, le mensonge se lève tôt,*

*mais la vérité finie toujours par le rattraper en un seul trait. A mes proches et à tous ceux qui ont été touchés en voyant mon nom cité dans ce soi-disant rapport, qu'ils en soient rassurés. Je reste tel qu'ils m'ont connu. Dévoué et ayant un amour pour le travail »,* à laissé entendre le DG Bassayi.

Tout compte fait, la justice devra entamer de nouvelles interpellations afin que les auteurs de ce rapport fournissent les preuves de leurs allégations. En

attendant, lorsqu'on parcourt les dix-neuf (19) pages du document, l'on est surpris par la vacuité des éléments présentés qui, loin d'être probants, sont insuffisants pour porter publiquement des accusations d'un tel niveau et les assumer politiquement puisque pas moins de six (6) partis politiques l'ont signé.

LM

## Affaire Eglise du Christianisme céleste POURQUOI LES ARGUMENTS DE PAUL ADÉTOLA BELLO NE TIENNENT PAS ?

La semaine dernière nous publions un article sur l'Eglise du christianisme céleste. Une Eglise qui connaît des dissensions depuis quelques temps. La personne accusée d'avoir conduit l'Eglise à une telle situation est selon les membres, le sieur Paul Adétola Bello. Alors que les informations faisaient état de son éviction de l'Eglise par le saint siège basée au Bénin, le sieur Bello a resurgi en usant de ses accointances avec certains responsables du ministère de l'administration territoriale pour essayer de mettre sous étouffoir l'association et tirer le drap de son côté.

Ainsi, à la suite de notre publication, et après que cet article ait fait l'objet d'un débat sur une chaîne de radio privée de la place, l'intéressé lui-même a réagit. Que vaut cette réaction ?, Les arguments avancés par Paul Adétola Bello peuvent-ils le déculpabiliser et convaincre l'opinion ?

On dit souvent que qui ne se reproche de rien ne s'excuse de rien. Si Monsieur Bello à chercher à donner les raisons qui l'ont amené à se désolidariser du saint siège après avoir été excommunié, c'est qu'il se reproche de beaucoup de chose. « Allez-s-y voir ce que l'argent que j'ai fait rentrer depuis qu'on envoie plus l'argent au Bénin qu'on est plus sous tutelle du Bénin a fait à Kara ». C'est ainsi que se résume l'argument de Bello pour

justifier sa position. Il estime la construction de l'Eglise à Kara à environ 20 millions de FCfa. Et pourtant, la communauté de l'Eglise céleste a besoin plus que ce que le sieur Bello pense et se bombe aujourd'hui le torse d'avoir réalisé. La seule vertu qui fonde une communauté et qu'un responsable au vrai sens du terme se doit de préserver est la cohésion. Et celle-ci ne peut exister que si et seulement si le responsable en question prend sur lui l'engagement de rester dans l'esprit du groupe en se conformant aux textes. Pourquoi, Bello n'a pas cherché à recoller les morceaux lorsque sont nées des dissensions au sein du groupe ? En plus, c'est lui Bello qui est indexé par ses pairs et autres membres de l'Eglise d'être l'instigateur premier du désordre. Pourquoi n'a-t-il pas cherché à se plier à la décision du saint siège, lorsque pour la première fois il avait été appelé à l'ordre ? Autant de questions que l'intéressé sera incapable de répondre et qui laisse croire que tout ce qui se passe aujourd'hui était prémédité.

En effet, selon les informations, Monsieur Bello est parvenu au sein de l'Eglise par l'intermédiaire d'un certain Lassissi lui-même pasteur et vice président de l'Eglise au temps de Monsieur Boukpéssi seulement qu'en 2007. Et c'est Lassissi qui intercédait pour que Bello soit accepté comme



Paul Adétola Bello

conseiller au sein de l'Eglise. Aux dires de certains membres de l'Eglise, l'on voyait venir Bello. Vite, il a poussé son ambition très loin au point qu'il a réussi à semer de la zizanie dans le groupe. Profitant de la situation que lui-même a créée, il organisa une assemblée générale avec une poignée de membres pour se faire élire président. Aujourd'hui les faits sont là et témoignent d'eux-mêmes. Ils démontrent s'il en était encore besoin que Paul Adétola Bello savait bien ce

qu'il faisait. Ainsi, aujourd'hui, fort de son accointance avec l'actuel directeur de cabinet du ministère de l'administration territoriale, Tèko Méwonawovo, le récépissé de l'association serait retiré, au seul but d'empêcher les autres de parler au nom de l'association. Or le récépissé en question a été obtenu depuis 1964, c'est-à-dire, 49 ans avant que celui-là qui aujourd'hui cherche sa destruction n'intègre l'Eglise. Comment

chercher à se prémunir de l'Eglise du christianisme céleste et être seul à bord, c'est ce que veut aujourd'hui Bello qui en réalité n'est plus pasteur. Pourra-t-il réaliser son rêve? L'avenir nous le dira. Mais pour le moment, le constat est là. Ceux qui s'opposent à lui au sein de l'Eglise sont plus nombreux que ceux qui le suivent. Bello devrait le savoir et chercher à se responsabiliser par rapport à la situation. Faire le va-t-en guerre n'est pas la solution. C'est à l'issue d'une assemblée générale que l'association a été créée. Et pour la dissoudre, c'est la même assemblée générale qui se doit de le faire. De quel droit Monsieur Bello peut-il s'accaparer de l'Eglise ? Si le saint siège qui est sa hiérarchie est allé jusqu'à le pousser hors, c'est que l'homme lui-même a poussé la gâchette trop loin et qu'il n'est pas peut-être ce qu'on voit de lui ou ce qu'on pense de lui. Comme on le dit souvent l'apparence est trompeuse. Et cela est prouvé avec Bello qui en fait traîne de nombreuses casseroles. Et pour ça nous en reparlerons dans nos prochaines éditions. Pour l'instant, que les autorités prennent le soin de trouver la solution au problème, car le récépissé de l'association n'appartient pas que à Bello seul. Ceci évitera des précédents graves.

A suivre.

LM



**Lu sur le net !**

**Grands pénis et petits pénis, font-ils la même chose ?**

**Pour grands pénis**

On a coutume de croire qu'un grand pénis procurerait plus de plaisir qu'un petit. C'est faux, la taille du pénis n'a pas de réelle influence sur la stimulation qu'il provoque dans le vagin. Certes, il est vrai que si une femme se sent spécialement excitée devant l'image d'un grand sexe, ce fantasme peut avoir comme conséquence de lui donner plus de plaisir, un plaisir qu'elle peut toutefois ressentir par n'importe quel autre moyen.

En réalité, les grands pénis créent parfois plus de problèmes que de satisfactions. La première difficulté se trouve dans le choix de la position adéquate, dans laquelle le sexe est agréable et procure du plaisir.

**Pour petits pénis**

La taille du pénis est un critère important chez les hommes et beaucoup d'entre eux pensent que leur sexe est trop petit et ne pourra donc pas satisfaire leur partenaire. Faux ! La taille du pénis n'est en rien déterminante dans le plaisir sexuel.

Toutefois, il est vrai qu'une petite taille peut poser problème pour mettre en pratique certaines positions, principalement parce que le pénis peut ressortir plus facilement du vagin. Si vous avez déjà été confronté à ce genre de situations, voici quelques positions qui pourront vous aider.

*Marta Ibáñez, thérapeute sexuelle*

**Baisse du désir : Les solutions**

Au sein du couple, la routine va-t-elle inévitablement user le désir et réduire le plaisir au fil du temps ? Absolument pas selon Sylvain Mimoun, andrologue, gynécologue et psychosomaticien ! Il nous livre les clés pour entretenir l'envie jusqu'au bout de la nuit... et de la vie.

**Doctissimo :** *Quelles sont les clés du désir et du plaisir au sein d'un couple ?*

**Sylvain Mimoun,** andrologue, gynécologue et psychosomaticien : Dans un couple, le désir d'abord, le plaisir ensuite, fonctionne bien quand il y a un "égoïsme partagé". C'est-à-dire que pour bien fonctionner il faut penser à soi et pas à l'autre. Ce n'est pas mal de penser à l'autre bien sûr, mais si on y pense au point de s'oublier, alors on ne va pas avoir de plaisir à titre personnel. Et si on n'a pas de plaisir soi-même, cela ne va pas faire plaisir à l'autre.

**Doctissimo :** *Pourquoi certaines femmes ont-elles du mal à donner et à ressentir du plaisir ?*

**Sylvain Mimoun :** Si une femme, par exemple, est tellement obnubilée par l'idée de "Est-ce qu'il s'ennuie, est-ce qu'il a du plaisir, est-ce que je lui donne du plaisir ?...". Toutes ces pensées-là ne vont pas lui donner du plaisir à elle et à lui non plus. Parce qu'elle va tellement être obnubilée par ces angoisses, qu'elle va s'oublier elle-même et n'aura pas de plaisir. Et si elle n'a pas de plaisir, elle n'en donnera pas.

A l'inverse, si elle ne pense pas à lui, mais qu'elle pense à son plaisir et qu'elle arrive à le manifester, c'est à ce moment-là que le plaisir va venir pour les deux...

*(à suivre)*

**25e Congrès des Notaires de l'Afrique  
La Chambre des Notaire du Togo annonce les préparatifs**

Le vendredi le 22 novembre 2013 dernier s'est tenue une conférence de presse des notaires dans l'enceinte du bureau de la chambre des notaires à Lomé. C'est en prélude au 25e congrès des notaires de l'Afrique qui se tiendra à Lomé du 26 au 29 novembre 2013 que se situe la rencontre entre la presse et le Bureau de la Chambre des Notaires du Togo. Cet événement est la deuxième dans la capitale togolaise après celui de novembre 2001.



*Mme Kadjaka-Abougnima Molgah, Présidente de la Chambre des Notaire du Togo*

« Le notariat africain face aux mutations économiques et sociales du continent ». C'est le thème choisi cette année. Pour Mme Kadjaka- Abougnima Molgah, Présidente de la Chambre des Notaire du Togo, hôte du congrès, la rencontre du 26 novembre sera l'occasion pour une fois encore pour les notaires africains, de débattre des sujets liés au métier du notaire. Conscient du rôle des

médias en matière d'information, Mme Molgah a invité ceux-ci à être le courroi de transmission entre les notaires et les populations, surtout en permettant à celles-ci de savoir un peu plus sur le rôle des notaires. Au Total 19 pays africains prendront part à cette rencontre qui se tient en partenariat avec la France, l'Italie, l'Amérique Latine, la Colombie et l'Espagne.

Le congrès des Notaires est un espace de réflexion et d'échanges sur les nouvelles données sociales. C'est un espace d'analyse et de proposition de profession nationale,

ouverte sur la société civile en vue de contribuer à l'amélioration du droit. Les sujets abordés lors des conférences des Notaires qui se tient à chaque dernière semaine du mois de novembre de chaque année dans un pays africain, portent sur des thèmes d'intérêt général non corporatiste, inscrit dans l'actualité, tels que l'économie, l'environnement, le patrimoine privé, le droit de l'enfant, l'entreprise, les personnes vulnérables, les collectivités locales, le développement durable, les propriétés incorporelles et le financement. Le rôle du congrès est de confronter le droit, ses évolutions aux besoins des sociétés perceptibles au travers de la pratique quotidienne des notaires. Le congrès permet également aux notaires, d'avoir même vision et même méthodologie de travail.

*Jean-Marie(Stagiaire)*

**Grève de l'USET des 28 et 29 novembre prochain**

**LES ÉCOLES PRIVÉES POURRAIENT NE PAS SUIVRE LE MOUVEMENT**

L'Union des Syndicats des Enseignants du Togo(USET) prévoit un débrayage de ses membres les 28 et 29 novembre 2013. Raison évoquée, c'est le refus du gouvernement de céder à l'une de leurs revendications qui est l'augmentation en 2015 de 40% de la base indiciaire du plafond de chaque catégorie au titre des primes et des indemnités. Lors des dernières négociations, le gouvernement, compte tenue des contraintes budgétaires auxquels il fait face, a accepté de verser une prime de 10 000 et 8000 fcfa selon les catégories. Mais, l'USET avait préalablement refusé cette proposition avant de se rétracter lors de leur dernière assemblée générale.

Depuis quelques temps, le syndicat use des menaces de grèves pour contraindre le gouvernement à céder à ses revendications. Ayant opté pour le langage de la vérité, le gouvernement a fait savoir à l'USET, les limites de ses possibilités dans ce que le syndicat réclame. « A trop tiré sur la corde, elle fini par se couper » s'exprime ainsi un citoyen qui pense que finalement les togolais en ont trop de l'USET qui en fait de trop.

La position de l'USET semble être cette fois-ci décriée par leurs collègues des privés.

Selon certaines indiscretions, les privés pourraient ne pas suivre le mouvement de grève lancé pour les 28 et 29 de ce mois. « Nous avons toujours été pénalisés dans cette situation. Nous sommes payés à la tâche et lorsqu'il n'y a pas cours, on ne doit s'attendre à rien. Je pense que cette fois, les fondateurs et les directeurs d'écoles privées ne vont pas se laisser aller ». S'est exprimé un enseignant du privé.

L'avis de cet enseignant visiblement est partagé par de nombreux observateurs sur place au Togo, qui pensent que l'USET devrait chercher d'autres stratégies de revendications que de brandir à chaque fois le mot d'ordre de grève, pour finalement ne rien obtenir.

Si l'on fait le constat, c'est que finalement c'est ce qui avait été refusé au début qui est en train d'accepter par l'USET. Et pourtant, on a perdu au moins 10 jours de cours, qui pourraient avoir des incidences graves sur les apprenants. Et comme le dirait l'autre s'il faut crier et perdre du temps pour ne rien avoir, vaut mieux de cesser tout et continuer comme on le faisait auparavant. Trop de grève tue la grève....

*LM*





**PROMO  
PREPAID  
JUSQU'AU  
15 JAN 2014**

**55 F TTC/appe**  
vers l'international

## Tapez 887\*1\*6# et bénéficiez des meilleurs tarifs :

- En intra réseau à 00F TTC/MIN après la 3<sup>e</sup> minute

Facturation à la minute indivisible après la 45<sup>e</sup> minute

- 55F TTC/MIN vers tous les réseaux mobiles
- 55F TTC/appe vers l'international

Zone 1: 55F/appe de 45 sec

Zone 2: 55F/appe de 30 sec

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)



Reconnaissance des progrès réalisés en matière de bonne gouvernance

## L'UE OCTROIE UN APPUI BUDGETAIRE EXCEPTIONNEL DE 9,1 MILLIARDS DE FCFA AU TOGO

La 14e session du dialogue politique périodique entre le gouvernement et l'Union européenne (UE) s'est déroulée mardi à Lomé. Ce cadre de discussion, instituée conformément à l'article 8 de l'Accord de partenariat ACP-CE, permet d'échanger sur les questions de nature politique et économique. A l'ordre du jour de cette séance, l'accompagnement de l'UE pour le 11e FED, la situation socio-politique après les élections législatives de juillet dernier, les recommandations de la mission d'observation électorale, ainsi que la poursuite des réformes dans le secteur de la justice et la mise en œuvre des recommandations de la CVJR (Commission Vérité, justice et réconciliation). Les deux parties ont également évoqué les questions de sécurité et les

activités illicites dans le Golfe de Guinée (piraterie maritime, trafic de drogue.. Concernant le volet politique, le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, a indiqué que le gouvernement continuera de faire du dialogue son mode de gouvernance et poursuivra les réformes déjà engagées dans plusieurs secteurs y compris celui de la justice, afin de parachever le processus de démocratisation indispensable à la poursuite du développement du Togo'. M. Dussey a témoigné de sa reconnaissance aux partenaires européens dans la recherche du consensus entre les différents acteurs de la vie politique. Abordant la situation dans le Golfe de Guinée, M. Dussey a indiqué que cette situation appelait à des actions concertées au niveau régional et



international afin de lutter efficacement contre les fléaux qui mettent à mal la stabilité de la sous-région, la paix et la sécurité internationale. « Le Togo s'associe à toutes les initiatives au sein de la Cédéao afin de stabiliser durablement la sous-

région», a rappelé le ministre. Le nouvel ambassadeur européen au Togo, Nicolas Berlanga Martinez, a annoncé l'octroi d'un appui budgétaire exceptionnel de 9,1 milliards de Fcfa avant la fin de cette année en guise de reconnaissance

pour les progrès réalisés en matière de bonne gouvernance. Il a appelé le gouvernement à poursuivre le dialogue politique et à renforcer la transparence dans l'action publique. Participaient côté togolais à cette 14e session, Robert Dussey, le chef de la diplomatie, Koffi Esaw, le ministre de la Justice, son collègue de la Sécurité, Damehane Yark ainsi que les ministres de l'Administration territoriale, des Droits de l'homme de la Planification. L'Union européenne était représentée par Nicolas Berlanga Martinez, le chef de la Délégation de l'UE à Lomé et par les ambassadeurs de France, des Pays Bas, d'Italie, d'Allemagne ainsi que par des représentants de Tchèque et de Grande Bretagne.

Source:

Republicoftogo.com

## PROMO PREPAID: PROLONGATION JUSQU'AU 15 JANVIER 2014



### ENCORE UNE OFFRE ILLIMITEE

...offrez-vous des tarifs préférentiels. Finies les peurs bleues au moment de consulter votre crédit. Vos amis vont être verts de jalousie à force de vous voir sourire au téléphone. Vous n'êtes pas au courant? Voici ce dont vous bénéficiez:

- pour chaque appel que vous émettez vers illico ou vers le téléphone fixe, votre communication est **gratuite de la 4ème jusqu'à la 45ème minute.**
- tous vos appels vers les réseaux mobiles sont facturés à **seulement 55 F TTC/min** sur toute l'étendue du territoire et à tout moment.

➤ vous avez **jusqu'à 50%** de réduction sur vos appels vers l'international selon la zone choisie.

### MAIS A UNE CONDITION

Pour ceux qui ne sont pas encore entrés dans l'**ILICO-ATTITUDE** (cliquer sur l'onglet "articles précédents"), sachez que sans illico, vous ne pouvez bénéficier ni de la PROMO PREPAID, ni des autres offres illimitées de TOGO TELECOM. Heureusement, il n'est pas trop tard. Deux options s'offrent à vous: prenez d'assaut les espaces TOGO TELECOM ou appelez tout de suite le 112 pour réserver votre appareil Illico. Vous n'êtes pas libre maintenant? Alors rendez-vous à la Foire Internationale de Lomé.

**Eh oui! Le bonheur dure à TOGO TELECOM. Vous en avez marre de subir vos appels téléphoniques? Bienvenue à PROMOPREPAID! Tapez le 887\*1\*6# et...**



# DEUX MODES D'ACCÈS

pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.

Directement et en temps réel glissez-vous au plus près de vos finances.

## utb e.box

### Offre promotionnelle

du

16 Novembre au 16 Février 2014

Durant ces 3 mois,  
abonnez-vous à

**utb e.box**

et bénéficiez d'un (1) mois  
d'utilisation gratuite  
de votre pack.



### Nos packs utb e.box

#### *Packs particuliers*

##### utb e.box Premium

UTB e-info  
Allo UTB  
SMS ÉMISSION  
SMS RÉCEPTION  
RÉCEPTION MAIL

##### utb e.box Medium

UTB e-info  
Allo UTB  
SMS ÉMISSION  
RÉCEPTION MAIL

##### utb e.box Basic

Abonnement à l'un des services

#### *Packs entreprises*

##### utb e.box Business

UTB e-info  
Allo UTB  
SMS ÉMISSION  
SMS RÉCEPTION  
RÉCEPTION MAIL

##### utb e.box Basic Pro

Abonnement à l'un des services  
à l'exception du service  
SMS RÉCEPTION

Prenez contact avec votre agence UTB la plus proche pour plus d'informations.

 **Union togolaise de banque**  
Votre satisfaction fait notre réputation

Bvd. du 13 Janvier Nyékonakpoè - Tél : 22 23 43 00 / 01 / 22 23 44 00 - Fax: 22 21 22 06 - utb.tg - utbsdg@utb.tg